

18-02-26

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, le lundi 26 février 2018, à 19 h 30, à la salle des commissaires du centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA
 Marie-Claude Hamel
 Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire
 Lise Lévesque
 Mylène Thibault

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Raynald Caissy
 Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire
 Alain Rioux
 Mario Ross
 André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{me} Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières

MM. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines
 Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles

Absences motivées :

M^{me} Christine Marquis
 M. Jocelyn Michaud
 Jean Papillon
 Michel Pineault

18-02-26-181

MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

18-02-26-182 PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Gaston Rioux, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Le sujet abordé dans les questions soumises par le public est le suivant :

- Programme d'éducation intermédiaire (PÉI)
Intervention de M^{me} Gabrielle Gagnon

18-02-26-183 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M^{me} Lise Beaulieu mentionne que lors de la dernière rencontre du comité consultatif EHDAA qui s'est tenu le 31 janvier 2018, M^{me} Cathy-Maude Croft a présenté le processus de gestion des plaintes. Un comité de travail a été mis sur pied afin d'analyser des études ou rapports en lien avec les services aux EHDAA et dans l'objectif que le comité puisse faire des recommandations au Service des ressources éducatives, le cas échéant. Elle souligne que l'un des membres du comité a participé à une formation portant sur le rôle du comité consultatif EHDAA, elle mentionne également la tenue du forum du 17 février, la bonification des informations concernant le comité consultatif EHDAA sur le site Internet de la Commission scolaire et les discussions visant à favoriser la participation des élèves HDAA au bal des finissants de l'école Paul-Hubert.

Elle termine en rappelant la tenue de la Semaine de la déficience intellectuelle qui se tiendra du 11 au 17 mars 2018.

M^{me} Karène Langlois et M. Pierre Pelletier font ensuite état des principaux sujets ayant retenu l'attention du comité de parents du 13 février dernier :

- Sondage sur les récréations
- Politique de consultation
- Formation par webinaire offerte par la Fédération des comités de parents du Québec qui se tiendra le 14 mars prochain à 19 h
- Suivi par le comité consultatif de transport
- Mise en ligne de capsules vidéo par la Fédération des comités de parents du Québec sur le rôle des membres des conseils d'établissement
- Délégation des personnes pour participer au comité concernant le programme d'éducation intermédiaire (PÉI).

Par ailleurs, M. Gaston Rioux mentionne qu'il a rencontré avec M. Daniel Arseneault, le président du comité de parents, M. Sylvain Gagné.

18-02-26-184 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;

2. Mot du président;
3. Période de droit de parole réservée au public;
4. Période réservée aux commissaires parents;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Décision :
 - 6.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 15 janvier 2018 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 6.2 Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 15 janvier 2018 tenu le 29 janvier 2018 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 6.3 Procès-verbal du deuxième ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 15 janvier 2018 tenu le 12 février 2018 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 6.4 Procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'un organisme public – Pour adoption (Cathy-Maude Croft);
 - 6.5 Participation au regroupement d'achat pour le renouvellement du programme d'aide aux employés (PAE) – Autorisation (Cathy-Maude Croft);
 - 6.6 Comité de suivi - LHPS (Cathy-Maude Croft);
 - 6.7 Engagement – Personnel de soutien régulier secteur de l'adaptation scolaire (Rock Bouffard);
 - 6.8 Engagement – Personnel de soutien secteur régulier (Rock Bouffard);
 - 6.9 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2018-2019 – Pour consultation (Marie-Hélène Ouellet);
 - 6.10 Révision budgétaire 2017-2018 (Marie-Hélène Ouellet);
ajournement du 19 mars 2018
 - 6.11 Révision de la *Politique relative à l'admissibilité au transport scolaire* – Pour consultation (Carl Ruest);
 - 6.12 Révision de l'entente pour l'utilisation commune de locaux et d'équipements avec la Ville de Mont-Joli (Carl Ruest);
 - 6.13 Critères de sélection des projets RTA pour 2018-2019 – Pour adoption (Carl Ruest);
 - 6.14 Entente avec la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière concernant la propriété des équipements acquis pour le programme Multisports – Adoption (Carl Ruest);

- 6.15 Divers projets de construction – Choix de firme d’architectes – Modification (Carl Ruest)
- 6.16 Projet de construction d’une nouvelle école – Demande au ministre (Madeleine Dugas);
- 6.17 Cas de personnel (Huis clos) (Rock Bouffard);
- 7. Information
 - 7.1 Rapport de la directrice générale;
 - 7.2 Rapport du président;
- 8. Questions nouvelles;
- 9. Seconde période de droit de parole réservée au public;
- 10. Ajournement de la séance.

DÉCISION

18-02-26-185 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 15 JANVIER 2018 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l’article 170 de la *Loi sur l’instruction publique*;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018 et de l’approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

18-02-26-186 PROCÈS-VERBAL DE L’AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 15 JANVIER 2018 TENU LE 29 JANVIER 2018 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l’article 170 de la *Loi sur l’instruction publique*;

Il est proposé par M^{me} Lise Beaulieu et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l’ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 15 janvier 2018 tenu le 29 janvier 2018 et de l’approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés

18-02-26-187 PROCÈS-VERBAL DE L’AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 15 JANVIER 2018 TENU LE 12 FÉVRIER 2018 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l’article 170 de la *Loi sur l’instruction publique*;

Il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l’ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 15 janvier 2018 tenu le 12 février 2018 et de l’approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés

18-02-26-188 PROCÉDURE VISANT À FACILITER LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'UN ORGANISME PUBLIC – POUR ADOPTION

ATTENDU la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (LQ 2016, chapitre 34);

ATTENDU que chaque organisme visé par cette loi doit adopter une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter la *Procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles* codifiée sous le numéro J111-13-2.

Ce document sera colligé au Recueil des règles de gestion de la Commission scolaire des Phares.

18-02-26-189 PARTICIPATION AU REGROUPEMENT D'ACHAT POUR LE RENOUELEMENT DU PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) – AUTORISATION

ATTENDU que Collecto Services regroupés en éducation a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

ATTENDU que Collecto Services regroupés en éducation a l'intention de réaliser un appel d'offres public pour le renouvellement du programme d'aide aux employés;

ATTENDU que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ c.C-65.1) oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres ;

ATTENDU l'intérêt de la Commission scolaire des Phares à participer à cet achat regroupé par souci d'économie;

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Phares au regroupement d'achats de Collecto Services regroupés en éducation pour le renouvellement de son programme d'aide aux employés et de mandater M. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines, pour signer le mandat.

18-02-26-190 COMITÉ DE SUIVI – LHPS

ATTENDU l'implantation d'une offre de hockey scolaire via la ligue de hockey préparatoire scolaire (LHPS) au sein de certaines écoles de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares souhaite évaluer la mise en place de ce service et les mesures de transitions;

ATTENDU que pour assurer ce mandat, la Commission scolaire des Phares mettra en place un comité de suivi;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de former un comité de suivi et de désigner les personnes suivantes pour en faire partie :

- M. Gaston Rioux, président
- M. Jocelyn Michaud, directeur général adjoint
- M. Jean-Pierre St-Pierre, directeur de l'école du Mistral
- M. Allan Johnston, éducateur physique et coordonnateur du programme hockey
- M. Vincent Chénard, éducateur physique et coordonnateur du programme hockey
- M. Simon Côté, coordonnateur concentration artistique et sportive

18-02-26-191 ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien de l'adaptation scolaire 2017-2018;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M^{me} Lise Beaulieu et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Catherine Caron : Poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école du Mistral, à raison de 25 heures par semaine à compter du 19 février 2018;
- Bianca Soucy : Poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école du Mistral, à raison de 25 heures par semaine à compter du 19 février 2018.

18-02-26-192 ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN SECTEUR RÉGULIER

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien secteur général 2017-2018;

ATTENDU que la personne salariée a complété avec succès sa période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de procéder à l'engagement de la personne suivante :

- Suzanne Auclair : Poste de technicienne en administration au Centre de formation Rimouski-Neigette, à raison de 21 heures par semaine à compter du 26 février 2018.

18-02-26-193 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2018-2019 – POUR CONSULTATION

ATTENDU les articles 193 et 275 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la répartition des ressources financières pour l'année 2018-2019 à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU les consultations qui doivent être effectuées sur les objectifs, les principes et les critères de répartition des ressources financières;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de soumettre en consultation auprès du comité de parents et des conseils d'établissement le document *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières* pour l'année 2018-2019. Le retour de consultation est attendu pour le vendredi 13 avril 2018.

18-02-26-194 RÉVISION DE LA POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT SCOLAIRE – POUR CONSULTATION

ATTENDU la *Politique relative à l'admissibilité au transport scolaire* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la nécessité d'y apporter quelques modifications pour en faciliter l'application et pour préciser certains coûts notamment celui du transport du midi;

ATTENDU l'avis du comité consultatif du transport;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de soumettre à la consultation auprès du comité de parents, le projet de révision de la *Politique relative à l'admissibilité au transport scolaire* proposé. Le retour de consultation est attendu pour le 21 mars 2018.

18-02-26-195 RÉVISION DE L'ENTENTE POUR L'UTILISATION COMMUNE DE LOCAUX ET D'ÉQUIPEMENTS AVEC LA VILLE DE MONT-JOLI

ATTENDU l'entente actuelle entre la Ville de Mont-Joli et la Commission scolaire des Phares concernant l'utilisation conjointe des locaux et facilités sportives et culturelles;

ATTENDU que cette entente n'a pas été révisée depuis 2009;

ATTENDU que les deux parties ont jugé qu'il était nécessaire d'y apporter quelques modifications pour en faciliter l'application et pour préciser certains détails de fonctionnement;

ATTENDU l'étude des propositions de modifications réalisée préalablement par le conseil des commissaires en comité plénier;

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu d'adopter le protocole d'entente modifié concernant l'utilisation commune des locaux et des facilités sportives et culturelles avec la Ville de Mont-Joli, tel que présenté par le directeur du Service des ressources matérielles.

18-02-26-196 CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS RTA POUR 2018-2019 – POUR ADOPTION

ATTENDU les critères d'évaluation des besoins de réfection et de transformation des actifs dans le cadre du budget d'investissement présenté pour l'année 2018-2019;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'adopter les critères de sélection définis dans le document *Mesure réfection et transformation des actifs - Critères de sélection des priorités pour l'année 2018-2019*, tel que présenté par le directeur du Service des ressources matérielles.

18-02-26-197 ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ DES ÉQUIPEMENTS ACQUIS POUR LE PROGRAMME MULTISPORTS – ADOPTION

ATTENDU l'implantation du programme Multisports à l'école Lavoie au début de la présente année scolaire;

ATTENDU que pour permettre l'instauration de ce programme, la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière a apporté son aide en réalisant plusieurs actions et démarches pour obtenir du financement;

ATTENDU que la municipalité a entre autre défrayé le coût d'une partie des équipements nécessaires au fonctionnement du programme, notamment plusieurs équipements de sport et des tablettes informatiques;

ATTENDU qu'en cas de cessation des activités de l'école Lavoie lors d'une éventuelle fermeture, ou lors d'un changement apporté aux ordres d'enseignement, la municipalité souhaite conserver les équipements qu'elle a payée pour en faire profiter sa population;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares ne s'oppose pas à ce souhait de la municipalité;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter les termes du protocole d'entente concernant la propriété des équipements acquis pour le programme Multisports de l'école Lavoie, tel que présenté par le directeur du Service des ressources matérielles.

18-02-26-198 DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION – CHOIX DE FIRME D'ARCHITECTES – MODIFICATION

ATTENDU la résolution 17-12-18-116 par laquelle la Commission scolaire des Phares confirmait des mandats à attribuer aux firmes d'architecture pour divers projets de construction;

ATTENDU la difficulté de réaliser en même temps les deux projets prévus à l'école des Hauts-Plateaux-de la Source selon deux processus séparés avec deux équipes de professionnels;

ATTENDU la proposition reçue de la firme Groupe Architecture MB inc. concernant le mandat relié au projet de réfection des finis de plancher de cette école, soit de le céder à une autre firme d'architecture;

Il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu, de retirer le mandat relié au projet de réfection des finis de plancher de l'école des Hauts-Plateaux-de la Source, initialement donné à la firme Groupe Architecture MB inc. et de le donner à la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes.

18-02-26-199 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE – DEMANDE AU MINISTRE

ATTENDU la mesure d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour permettre l'ajout d'espace dans les parcs immobiliers des commissions scolaires du Québec;

ATTENDU la résolution 17-01-16-148 par laquelle la Commission scolaire des Phares déposait une première demande d'ajout d'espace;

ATTENDU la décision du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de refuser cette demande en raison des contraintes budgétaires;

ATTENDU la résolution 17-08-28-13 par laquelle une nouvelle demande d'aide financière dans le cadre du *Plan québécois des infrastructures 2017-2018*, mesure 50511 – Ajout d'espace, a été produite au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, visant la construction d'une nouvelle école afin de pallier au manque de locaux de classes pour desservir le quartier scolaire de l'école du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès;

ATTENDU que la Commission scolaire a dû, lors des derniers mois, installer des locaux modulaires pour pallier au manque d'espace à son école du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès pour la présente année scolaire et en assumer les coûts de location;

ATTENDU que selon les dernières prévisions de clientèle, les besoins sont toujours présents et que ceux-ci s'accroîtront d'ici 2020;

ATTENDU qu'en raison d'une décision de la direction de la Santé publique, la Commission scolaire des Phares n'est plus en mesure d'offrir des services éducatifs dans son bâtiment de l'école Paul-Hubert-du Grand Défi situé à proximité du quartier en surpopulation excluant ainsi les possibilités de transfert d'élèves;

ATTENDU que la Ville de Rimouski a autorisé la cession gratuite d'un terrain à la Commission scolaire des Phares aux fins de la construction d'une nouvelle école;

ATTENDU l'appui du comité de parents de la Commission scolaire des Phares et du conseil d'établissement de l'école du Grand-Pavois;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares a un grand intérêt à participer au projet du Lab-École;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu, de demander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Sébastien Proulx, de porter une attention particulière à la demande d'aide déposée par la Commission scolaire des Phares, visant la construction d'une nouvelle école pour desservir le quartier scolaire de l'école du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès.

18-02-26-200 CAS DE PERSONNEL

Ce sujet est reporté à l'ajournement du 19 mars 2018.

18-02-26-201 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Madeleine Dugas présente son rapport d'activités pour la période du 18 décembre 2017 au 26 février 2018.

18-02-26-202 RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 18 décembre 2017 au 26 février 2018.

18-02-26-203 QUESTIONS NOUVELLES

Aucune question nouvelle n'est soumise.

18-02-26-204 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question n'est soumise.

18-02-26-205 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 13, il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu d'ajourner la présente séance au 19 mars 2018 à 19h30.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Conseil des commissaires

Séance ordinaire du 26 février 2018

INDEX DES RÉOLUTIONS

18-02-26-181	MOT DU PRÉSIDENT
18-02-26-182	PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-02-26-183	PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
18-02-26-184	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
18-02-26-185	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 15 JANVIER 2018 – APPROBATION ET SUIVIS
18-02-26-186	PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 15 JANVIER 2018 TENU LE 29 JANVIER 2018 – APPROBATION ET SUIVIS
18-02-26-187	PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 15 JANVIER 2018 TENU LE 12 FÉVRIER 2018 – APPROBATION ET SUIVIS
18-02-26-188	PROCÉDURE VISANT À FACILITER LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'UN ORGANISME PUBLIC – POUR ADOPTION
18-02-26-189	PARTICIPATION AU REGROUPEMENT D'ACHAT POUR LE RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) – AUTORISATION
18-02-26-190	COMITÉ DE SUIVI – LHPS
18-02-26-191	ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE
18-02-26-192	ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN SECTEUR RÉGULIER
18-02-26-193	OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2018-2019 – POUR CONSULTATION
18-02-26-194	RÉVISION DE LA POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT SCOLAIRE – POUR CONSULTATION
18-02-26-195	RÉVISION DE L'ENTENTE POUR L'UTILISATION COMMUNE DE LOCAUX ET D'ÉQUIPEMENTS AVEC LA VILLE DE MONT-JOLI
18-02-26-196	CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS RTA POUR 2018-2019 – POUR ADOPTION
18-02-26-197	ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ DES ÉQUIPEMENTS ACQUIS POUR LE PROGRAMME MULTISPORTS – ADOPTION

18-02-26-198	DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION – CHOIX DE FIRME D’ARCHITECTES – MODIFICATION
18-02-26-199	PROJET DE CONSTRUCTION D’UNE NOUVELLE ÉCOLE – DEMANDE AU MINISTRE
18-02-26-200	CAS DE PERSONNEL
18-02-26-201	RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
18-02-26-202	RAPPORT DU PRÉSIDENT
18-02-26-203	QUESTIONS NOUVELLES
18-02-26-204	SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-02-26-205	AJOURNEMENT DE LA SÉANCE